

20.04.2012 – 10:00 Uhr

Un résultat très réjouissant pour le groupe Sanitas

Zurich (ots) -

En 2011, le groupe Sanitas a obtenu un résultat à hauteur de 79,4 millions de francs, donc bien meilleur que celui de l'année précédente. Les fonds propres ont pu être renfloués de 25% et le taux de réserves de l'assurance de base a aussi nettement augmenté.

Durant l'exercice 2011, Sanitas a réalisé un très bon résultat de 79,4 millions de francs (26,7 millions de francs l'exercice précédent), ce qui est surtout dû à un meilleur résultat technique dans l'assurance de base (LAMal). Le résultat dans le domaine de l'assurance complémentaire (LCA) était également satisfaisant.

Le volume de primes du groupe pour l'exercice 2011 se montait à 2,546 milliards de francs, soit 100 millions de francs de plus que l'année précédente (2,445 milliards de francs). Dans le domaine de la LAMal, le volume de primes a augmenté de 70 millions de francs et est ainsi passé de 1,774 milliard à 1,846 milliard de francs. Dans le domaine de la LCA, ce volume a augmenté de 4,3%, passant ainsi de 670,5 millions à 699,5 millions de francs. Le combined ratio dans le domaine LAMal s'élevait à 95,5%, contre 100,8% dans le domaine LCA. Les dépenses liées aux prestations médicales n'ont pas dépassé le budget prévu. Le taux des coûts administratifs dans l'assurance de base est passé de 5,9% à 5,7%. Dans le domaine LCA, le taux de coûts administratifs a également baissé, soit de 11,9% à 10,5%.

La couverture des fonds propres s'améliore, tout comme le taux de réserves

Au 31 décembre 2011, les fonds propres consolidés du groupe Sanitas sont passés de 310 millions à 389,4 millions de francs. Ces valeurs incluent le taux de réserves dans le domaine LAMal, qui est passé à 13,1%. Ainsi, Sanitas a respecté les prescriptions légales au 31 décembre 2011. Elle dispose donc d'une marge de manoeuvre suffisante pour modérer son adaptation des primes dans l'assurance de base. La bonne situation financière est une conséquence des résultats positifs des exercices 2010 et 2011. En outre, les primes couvrent, à nouveau, les coûts grâce aux adaptations nécessaires qui ont été effectuées. Toutefois, en raison de ces mêmes adaptations, l'effectif d'assurés du groupe Sanitas a diminué à la fin 2011, passant de 882'023 à 854'068 clients.

Plus-value pour les clients

En 2012, Sanitas proposera à ses clients une nouvelle offre avec des plus-values concrètes, soit une offre et des services différenciés selon les besoins des clients (trois segments: Compact, Original et Preference). Les clients Preference assurés en division demi-privée ou privée, en particulier, bénéficieront de prestations de service supplémentaires ainsi que d'un conseil personnalisé. En outre, dès juillet 2012, Sanitas activera un portail clients afin que les clients puissent traiter leurs documents d'assurance en ligne et à tout moment.

Modifications au sein de la direction

Durant l'exercice 2012, le Comité de direction de Sanitas a connu un changement: depuis le 1er février 2012, Emanuele Diquattro dirige le département Business Engineering & ICT et a ainsi repris la fonction de Franz Zeder, qui quitte notre entreprise. Lors de la séance du Conseil de fondation et de l'assemblée générale du 19 avril 2012, deux départs ont été communiqués: Antimo Perretta, responsable de la distribution et membre de la direction chez AXA Winterthur, quitte le Conseil d'administration de Sanitas Participations SA ainsi que le Conseil de fondation de Sanitas. Walter Lehmann, membre de la direction chez Allianz Suisse, a également annoncé son retrait du Conseil de fondation de Sanitas. Vous trouverez tous les organigrammes de la direction de Sanitas sur <https://www.sanitas.com/fr>

Plus d'informations

Le rapport de gestion 2011 de Sanitas livre des informations détaillées sur l'exercice 2011. Il est également disponible en ligne: <http://report.sanitas.com/fr>

Contact:

Sanitas Assurance Maladie
Christian Kuhn, porte-parole

Tél.: +41/44/298'62'78
Mobile: +41/76/381'27'87
E-Mail: christian.kuhn@sanitas.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005121/100716873> abgerufen werden.